FIDAL
FORMATIONS

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL ET DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Actualisation des connaissances en santé et sécurité au travail et Actualisation des connaissances en droit de l'environnement

Lieu

Date

Fiche pédagogique

Cette formation sera rythmée par des échanges, questions/réponses et illustrations pratiques.

Intervenants :

PUBLICS CONCERNES

- RRH
- Responsables Sécurité - Prévention
- Ingénieurs et Techniciens Sécurité
- Juristes d'entreprise

Prérequis : expérience dans l'une des fonctions ciblées

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter des précisions sur les obligations et préconisations nouvelles en matière de droit de l'environnement et de la sécurité et santé au travail
- Prévoir, en fonction des tendances de la jurisprudence ou des orientations du législateur, les évolutions probables et les moyens à mettre en œuvre afin d'en anticiper et maîtriser la mise en œuvre des nouvelles

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET SUIVI

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par Fidal Formations
- Évaluation d'acquisition des connaissances à l'issue de la formation

TARIF

- € TTC
  frais de repas offerts. (TVA20%)
  (formations environnement et SST)

frais de repas offerts.
(TVA20%) (formation SST)

Les journées d'actualisation des connaissances en droit de l'environnement et de la sécurité et la santé au travail sont consacrées à commenter, sous des formes pédagogiques appropriées, l'évolution de la législation, des réglementations et de la jurisprudence intervenue au cours du semestre écoulé.

En plus de l'actualité légale et règlementaire et de la jurisprudence semestrielle, des thèmes stratégiques seront développés au cours de chaque journée. Le cycle 2021 sera notamment l'occasion de traiter de l'accord interprofessionnel sur la santé au travail qui nécessite une transposition législative et de la stratégie en Santé Sécurité au travail au niveau européen pour 2021-2027

L'ensemble des questions de droit de l'environnement et de la sécurité et la santé au travail d'intérêt majeur sont évoquées avec, en complément à chaque rencontre, un point spécial sur un ou plusieurs thèmes sensibles ou complexes.

Exemples : risque industriel, gestion des déchets, crise sanitaire, délégation de pouvoirs…